



Renouvellement des élus du Conseil Départemental des Jeunes Nouvelle mandature 2024 - 2026

Thème 2024 / 2026 : « les collégiens citoyens »

Le Conseil Départemental des Jeunes, qu'est-ce-que c'est ?

C'est l'**Assemblée départementale des collégiens de l'Oise**. Chaque Conseiller départemental Jeune (CDJ) représente son établissement. Élus pour **deux ans** par les élèves du collège, les jeunes élaborent et réalisent des **projets concrets** pour les collégiens. Le Conseil départemental des jeunes vise à **initier les collégiens à la vie civique, encourager leurs aspirations et favoriser les échanges**.

Objectifs du mandat ?

Le Conseil départemental des Jeunes permet aux jeunes collégiens de s'impliquer dans la vie locale. Il offre un espace pour débattre, élaborer et réaliser des projets d'intérêt général pour les collégiens. La **première année de mandat** est placée essentiellement sous le signe de la citoyenneté (la découverte des autres, le rôle et la fonction du jeune élu, des échanges avec les élus adultes du Conseil départemental. Un travail de réflexion sur le thème choisi, la définition et le montage d'un « projet »). La **seconde année** est principalement consacrée à la concrétisation de leurs projets.

Que faut-il pour devenir Conseiller Départemental Jeune ?

- Être en classe de 6^e ou de 5^e ;
- Vouloir s'impliquer dans la vie de son collège et de son département ;
- Être élu par ses camarades.

Qui peut voter ?

Tous les élèves du collège

Comment s'inscrire pour être candidat au Conseil Départemental Jeune ?

Retrait des fiches de candidatures auprès du secrétariat du collège à partir du **lundi 23 septembre 2024**.

Dépôt des fiches de candidatures au secrétariat du collège pour le **mardi 8 octobre 2024**.

Comment se passe le vote ?

Tous les élèves du collège voteront sur pronote le **lundi 14 octobre au jeudi 17 octobre 2024**.

Résultats des votes le vendredi 18 octobre 2024.

Combien d'élèves seront élus ?

1 élève titulaire de 6^{ème} ou 5^{ème}

Bonne chance à tous !!!!

Renseignements auprès de Mme PUGLIESE, CPE et Mme GAILLAT, secrétaire de direction.